

Annick Lafontaine

De: Greffe Ville de Saint-Pie
Objet: TR: SRGA - addenda
Pièces jointes: Addenda_1.pdf

De : Marie-Pier Hébert <greffier@mrcdesmaskoutains.ca>

Envoyé : 5 septembre 2024 10:54

À : Johanne Beauregard (dg@st-damase.qc.ca) <dg@st-damase.qc.ca>; Carl Simard (dg@stemadeleine.quebec) <dg@stemadeleine.quebec>; Carole Thibeault (direction@st-hugues.com) <direction@st-hugues.com>; admin@saint-jude.ca; Julie Hébert - Saint-Marcel-de-Richelieu (direction@saintmarcelderichelieu.ca) <direction@saintmarcelderichelieu.ca>; Lorry Herbeuval (dg@saintbernarddemichaudville.qc.ca) <dg@saintbernarddemichaudville.qc.ca>; Joscelyne Charbonneau (dg@saint-louis.ca) <dg@saint-louis.ca>; Johanne Godin (johanne.godin@saint-simon.ca) <johanne.godin@saint-simon.ca>; Dominique St-Pierre <d.st-pierre@villessaint-pie.ca>

Objet : SRGA - addenda

Bonjour à tous,

Comme discuté avec vos maires, nous avons dû modifier le tarif à l'heure de la nouvelle technicienne aux archives, Isabelle.

Nous voulions créer le plus d'équité entre les municipalités afin que celles qui recevront des services d'ici la fin de l'année ne soit pas avantagé sur le tarif qui aurait augmenté en 2025.

Je vous joins l'addenda afin que vous puissiez la signer.

Vous pourrez nous retourner que votre page de signature. Aussitôt toutes reçues, nous vous ferons parvenir le document final.

Je vous remercie pour votre habituelle collaboration.

Bonne journée,



Marie-Pier Hébert
Greffière

3271, boul. Laframboise, bur. 200
Saint-Hyacinthe (Québec)
J2S 4Z6
Tél. : 450 774-3141, p. 3116
Télec. : 450 774-7161

ADDENDA 1

ENTENTE POUR LE SERVICE RÉGIONAL DE GESTION DES ARCHIVES – 2023-2026

ENTRE :

La **MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES MASKOUTAINS**

ci-après appelée « **MRC** »

ET

La **MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMASE**

Et

La **MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE SAINTE-MADELEINE**

et

La **MUNICIPALITÉ DE SAINT-HUGUES**

et

La **MUNICIPALITÉ DE SAINT-JUDE,**

et

La **MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARCEL-DE-RICHELIEU**

et

La **MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE**

et

La **MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS**

et

La **MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMON**

et

La **VILLE DE SAINT-PIE**

ci-après appelées « **MUNICIPALITÉS** »

CONSIDÉRANT que le conseil de la MRC des Maskoutains, lors de la séance ordinaire du 12 juillet 2023, a approuvé et autorisé la signature de l'Entente pour le service régional de gestion des archives 2023-2026, tel qu'il appert de la résolution numéro 23-07-181;

CONSIDÉRANT le changement de personnel au niveau du technicien aux archives;

CONSIDÉRANT que le service est facturable et qu'il y a lieu de rendre équitables les frais selon les demandes;

EN CONSÉQUENCE, les parties aux présentes conviennent ce qui suit :

1. Le préambule fait partie intégrante de la présente entente;
2. L'article 8.1 alinéa 1 sera modifié par la phrase suivante :
 - La présence établie selon l'horaire est facturée au taux de 51 \$ / heure pour le technicien, et ce, rétroactivement au 1^{er} août 2024.

3. Les parties reconnaissent avoir lu et acceptent toutes et chacune des clauses du présent addenda.

En foi de quoi, les représentants des parties dûment autorisés ont signé la présente entente.

POUR LA MRC DES MASKOUTAINS :

Signé à Saint-Hyacinthe, le ____^e jour du mois d'août 2024.

Simon Giard, préfet

Marie-Pier Hébert, greffière

POUR LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUVILLE :

Signé à Saint-Bernard-de-Michaudville, le ____^e jour du mois de _____ 2024.

Guy Robert, maire

Lorry Herbeuval, directrice générale

POUR LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMASE :

Signé à Saint-Damase, le ____^e jour du mois de _____ 2024.

Alain Robert, maire

Johanne Beauregard, directrice générale

POUR LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE SAINTE-MADELEINE :

Signé à Sainte-Madeleine, le ____-^e jour du mois de _____ 2024.

Marie-Hélène Demers, mairesse

Carl Simard, directeur général

POUR LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-HUGUES :

Signé à Saint-Hugues, le ____^e jour du mois de _____ 2024.

Richard Veilleux, maire

Carole Thibeault, directrice générale

POUR LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JUDE :

Signé à Saint-Jude, le ____^e jour du mois de _____ 2024.

Annick Corbeil, mairesse

Myriam Fournier, directrice générale par intérim

POUR LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS :

Signé à Saint-Louis, le ____^e jour du mois de _____ 2024.

Yvon Daigle, maire

Joscelyne Charbonneau, directrice générale

POUR LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARCEL-DE-RICHELIEU :

Signé à Saint-Marcel-de-Richelieu, le ____^e jour du mois de _____ 2024.

Marguerite Desrosiers, mairesse

Julie Hébert, directrice générale

POUR LA VILLE DE SAINT-PIE :

Signé à Saint-Pie, le ____^e jour du mois de _____ 2024.

Mario St-Pierre, maire

Dominique St-Pierre, directrice générale

POUR LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMON :

Signé à Saint-Simon, le ____e jour du mois de _____ 2024.

Simon Giard, maire

Johanne Godin, directrice générale